



TREMBLAY les Villages

5, rue de Châteauneuf
28170 TREMBLAY le Vicomte.

☎ 02.37.65.28.18.
☎ 02.37.65.30.66.

contact.mairie@tremblaylesvillages.com

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TREMBLAY-LES-VILLAGES du 25 Mars 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-cinq mars, le Conseil Municipal légalement convoqué le 18 mars 2015 par **Madame Christelle MINARD**, Maire de la commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie de Tremblay les Villages.

Étaient présents : Christelle MINARD, Annabel DOS REIS, Arnaud LEHERICHER, Frédéric SEVIN (arrivé à 20H30), Yves LAOUENNAN, Catherine BAZIN, Jean-Claude MORIN, Françoise LEREAU, Marc RAVANEL, Karine LECLUYSE, Agnès SESCHEBOEUF, Virginie BOUCHARD, Gregory MAIN, Mylène MILON, Jean-Luc SORAND, Ariel ALLARD, Thibault PELLETIER

Étaient absents en ayant donné pouvoir :

Nathalie DAVIAU, a donné pouvoir à Annabel DOS REIS

Marie-France CABARET, a donné pouvoir à Jean-Luc SORAND

Étaient absents : -

Nombre de personnes présentes : 17

Excusés avec pouvoir : 2

Nombre de votants : 19

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Agnès SESCHEBOEUF

Délibération DCM 2015.03.25.08. REVISION DES TARIFS DES OPERATIONS FUNERAIRES

Madame le Maire expose aux conseillers municipaux qu'il convient de délibérer pour réviser et harmoniser les tarifs des cimetières (concessions, columbarium, jardin du souvenir).

Les prix n'ont pas été modifiés depuis la délibération du 15 mai 2006. Les produits de ventes sont jusqu'à ce jour intégralement reversés au CCAS de la commune.

1 / Concessions (pleine terre et caveau) :

Achat		Renouvellement		Taxe de superposition		Dépôt d'urne	
30 ans	50 ans	30 ans	50 ans	30 ans	50 ans	30 ans	50 ans
310 €	400 €	310 €	400 €	90 €	120 €	30 €	50 €

2 / Caveau provisoire (3 mois, renouvelable 1 fois) :

Caveau provisoire (jusqu'à 1 mois)	Caveau provisoire (au-delà d'un mois et jusqu'à 6 mois)
gratuit	15 € / mois

3 / Columbarium :

Achat		Renouvellement		Dépôt d'une autre urne	
15 ans	30 ans	15 ans	30 ans	15 ans	30 ans
210 €	320 €	210 €	320 €	30 €	50 €

4 / Plaque columbarium :

Plaque
50 € + frais de gravure

Chêne-Chenu Ecublé Gironville-Neuille
St Chéron des Champs Theuvy-Achères Tremblay-les-Villages



TREMBLAY les Villages

5 / Jardin du souvenir :

Taxe de dispersion
10 €

6 / Réouverture (exhumation, ...) :

Taxe de réouverture
20 €

Les produits de ces services sont versés entièrement au CCAS.

Madame le Maire soumet ces nouveaux tarifs au vote des conseillers municipaux :

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité des membres votants les nouveaux tarifs des opérations funéraires de la commune.

Délibération rendue exécutoire selon le CGCT L2131-1 dès transmission au représentant de l'État et affichage.

**Le Maire,
Christelle MINARD**